

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 13 Octobre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

OBJET :	<i>Tarif de location des équipements festifs 2017.</i>
----------------	--

N° 2016 / 10 / 12

La Ville de BLAIN est dotée d'une scène mobile et de petits équipements festifs très sollicités. Il est cependant à noter que le prêt ou la location de la scène mobile sont désormais uniquement réservés aux communes et aux associations de la CCRB pour des raisons d'organisation du service.

Considérant, d'une part, les demandes de prêt à venir et, d'autre part, l'intérêt de la ville à fixer un tarif de location.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'avis de la Commission Sport - Vie Associative du 29 Septembre 2016,
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

.../...

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- *FIXE pour l'année 2017, les tarifs de location suivants :*

NOM DU TARIF	Tarifs 2017
Location des équipements festifs	
Scène mobile par manifestation	827,00 €
Scène mobile forfait de main d'œuvre	175,00 €
Scène mobile forfait du kilomètre	1,12 €
Podium fixe par manifestation	223,00 €
Praticable module de 2 m ² par manifestation	24,00 €
Armoire électrique par manifestation	115,00 €
Rallonge par 5 mètres et par manifestation	3,10 €
Barrières de sécurité par manifestation	2,60 €
Grilles expo par manifestation	12,60 €
Table avec deux tréteaux par manifestation	2,50 €
Chaise par manifestation	0,30 €

*Il est précisé que cette tarification ne s'appliquera ni aux associations blinoises ni aux Communes du Pays de Blain.
Le transport est à la charge des demandeurs.*

- *FIXE un système de caution pour le prêt de la sono portable qui est utilisable par les associations blinoises avec une fonction micro de base, et une fonction vidéoprojecteur dans la seule salle Henri Dunant. Le montant de cette caution est fixé à 1 300 €.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Octobre 2016,
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161020-CM-2016-10-12-
DE
Date de télétransmission : 24/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016